

COMPTE-RENDU C.M

26 Mai 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni ce jour, à 20h00, sous la présidence de François BARRIERE, Maire.

Présents : ALASTOR-LOUDIERE Marie – BARRIERE François – BRUEL Stéphanie - COUDON Gilbert – COUDON Julien – DALLEAU-GLEYAL Octave Axel - FEL Maryline – FOURCADE Stéphanie - LACOSTE Stéphane - LECLERCQ Guy – LHOUMEAU Christelle - MERLE Cédric – TARRIE CIPIERE Maryse - VIGIER Chantal

Représentés : BOISSIE Didier par COUDON Gilbert, JACQUET Nelly par DALLEAU-GLEYAL Octave Axel, TREMOLIERES Benoit par BARRIERE François

Secrétaire séance : DALLEAU-GLEYAL Octave Axel

Approbation du procès-verbal de la séance du 24 Mars 2023

Pas d'observation. Le conseil municipal vote à l'unanimité POUR.

Décision du Maire N°1 – Subvention Fonds Cantal Solidaire

Monsieur Le Maire explique que le conseil départemental, dans le cadre du Fonds Cantal Solidaire, octroyé la somme de 6 750 € en 2023 et idem en 2024 pour des travaux de voirie sur un montant de 45 000 € HT. Vu lors des précédents conseils municipaux, il avait été décidé de modifier la programmation de 2023 et 2024 pour pouvoir cumuler ces 2 années pour l'achat du tracteur. Par conséquent la modification est la suivante :

INTITULE DU PROGRAMME : Achat d'un Tracteur

MONTANT HT : 80 000 €

SUBVENTION : 15% soit 12 000 €

Décision modificative

Monsieur Le Maire explique que pour l'acquisition des logiciels AGEDI + Clé de signature, il est nécessaire de prendre la décision modificative suivante :

Dépense d'Investissement : Article 2051 : + 720 € / Dépense Investissement : Article 2158 Opération Matériel : -720 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité POUR.

Emplois saisonniers

Le conseil municipal souhaite renouveler l'embauche de jeunes pour les services techniques. 4 Jeunes ont postulé en Février. Ils seront embauchés chacun sur une période de 15 jours sur Juillet et Août pour effectuer des travaux de peintures à la salle des fêtes du Bourg de Saint-Constant, de la cantine, de la salle conseil municipal. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité POUR.

Délibération autorisant la vente du chemin d'accès et de terrain pour la station de pompage de Longuecamp

Monsieur Le Maire explique que suite au bornage effectué pour délimiter le terrain et l'accès aux usines de traitement, il est nécessaire d'autoriser Monsieur Le Maire à signer les actes notariés suivants :

- Vente pour l'euro symbolique de la commune au SIAEP Saint-Constant/ Saint-Etienne de la parcelle B1477
- Rétrocession de la commune à Monsieur LACOSTE David de la parcelle B1478

Le conseil Municipal vote à l'unanimité POUR

Arrivée de Madame Christelle LHOUMEAU.

Demande achat terrain Pont de Fabre

Monsieur Le Maire explique que des riverains domiciliés Rue Pont de Fabre demande l'acquisition de terrain communal (qu'ils entretiennent à ce jour). Le Conseil Municipal vote à l'unanimité POUR le principe.

Délibération pour le remboursement des frais kilométrique et de repas lors de formation

Monsieur Le Maire explique que lorsque les agents sont en formation (Hors CNFPT qui prends déjà en charges), il serait bien de participer au frais kilométriques et des repas sur le barème de la fonction publique sauf pour l'agent de la poste qui prend en charge sur le barème fiscale. Le conseil municipal à l'unanimité vote POUR.

Délibération pour la création d'un nom au chemin à mobilité active

Monsieur Le Maire demande à l'assemblée des idées pour nommer le chemin à mobilité active. Quelques propositions sont données mais rien arrêté. A voir sur un prochain conseil.

Amende de Police 2023

Monsieur Le Maire explique qu'il est possible de solliciter une subvention dans le cadre des amendes de police auprès du conseil départemental pour des programmes relevant de la circulation routière. Le conseil municipal vote à l'unanimité POUR solliciter cette subvention.

Travaux Eglise

Monsieur Le Maire explique que le mécanisme électro-tintement de la grosse cloche ne fonctionne plus. Un devis de l'entreprise BROUILLET&FILS qui assure la maintenance annuelle a été fait pour un montant de 1 020 € TTC. Le conseil municipal à l'unanimité vote POUR. De plus des devis vont être demandés afin de refaire le cadran de l'horloge, reprendre des tuiles qui tombent sur l'église de Saint-Constant et un démoissage de la toiture sur l'église de Fournoulès

Travaux Divers

- Achat de piquets et de gallagher pour clôturer le long du chemin acquis à Monsieur BOUSSAROQUE (environ 150 piquets, 500 mètres de fils et isolateurs)
- Réfléchir à planter une haie ou autre pour occulter la vue sur les serres à la salle du lien social.
- Achat d'un transpalette et une servante avec outils pour l'atelier.

Panneau Pocket et site internet

Monsieur Le Maire après présentation des statistiques des visites sur le site internet de la commune, demande s'ils souhaitent renouveler l'abonnement concernant l'hébergement du site. La fréquentation y est, moyenne mensuelle sur 2022 de 673 visiteurs. Le conseil municipal à l'unanimité vote pour le renouvellement.

Monsieur Le Maire présente une nouvelle application nommée PANNEAU POCKET qui pour les utilisateurs se télécharge gratuitement sur les téléphones portables et qui permet d'avoir des informations instantanément. Pour la commune il y a un coût d'abonnement de 390€ pour 3 ans + 6 mois offert. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité POUR.

Ecole

Monsieur Le Maire explique que le conseil des maîtres a opté pour la répartition des classes pour la rentrée 2023 comme suit :

- PS/MS à Saint-Constant
- GS/CP à Saint-Santin de Maurs
- CE et CM à Saint-Constant.

Suites à diverses réunions les élus des communes de Saint-Constant, Saint-Santin de Maurs, le Trioulou et Montmurat sont d'accord pour changer le RPI en RET. Un projet de convention a été rédigé. Le conseil Municipal à l'unanimité vote POUR autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention.

Pour information :

- Les inscriptions au transport scolaire et à la navette doivent se faire par internet sur le site de la Région Auvergne Rhône Alpes avant le 21 Juillet 2023. La communauté de Commune de La Châtaigneraie Cantalienne reste l'interlocuteur pour toute demande de renseignement complémentaire.
- La commune renouvelle l'achat d'un cadeau pour le départ des CM2 au collège.

Questions Diverses

- Colis de fin d'années : Maryline FEL fait un point et demande à faire des photos.
- Guy LECLERCQ fait un point sur le travail fait par la commission en charge de l'aménagement de la place de l'église. Des devis sont en cours.
- Epaveuse : une pièce doit être remplacée coût des réparations environ 2 500 €. A ce jour Monsieur LAGRANEIRIE a fait le nécessaire pour faire la campagne du printemps. Mais il faut envisager de la changer.
- Prendre RDV avec le syndicat d'électrification pour relancer un projet de panneau photovoltaïque pour de l'autoconsommation.
- A Fournoulès : voir pour la station d'épuration si besoin de prévoir un nettoyage. Relance pour l'installation d'un jeu pour enfant à proximité de la salle des fêtes.
- Adressage : il faut commander environ 360 plaques de numéros
- Le 15 Septembre 2023 à partir de 14H30 : Inauguration de l'usine de traitement de l'eau potable, de la passerelle, du chemin à mobilité active et la salle du lien social en présence de Monsieur Le Préfet du Cantal et des élus.

La séance est levée à 00h00.



The image shows a blue ink signature written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE ST-CONSTANT - FOURNOULES' around the perimeter and a central emblem featuring a sun, a star, and a figure. The signature is a cursive script that extends across the stamp and to the right.